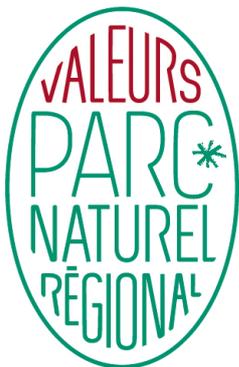




GUIDE PRATIQUE

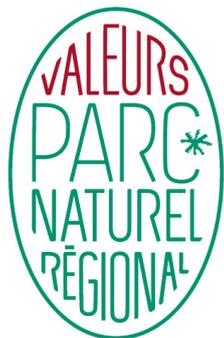
UTILISATION ET COMMUNICATION

MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »





UNE MARQUE PARTAGÉE



Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement, l'économie locale, le bien-être des femmes et des hommes, les Parcs naturels régionaux s'attachent – en partenariat avec les acteurs régionaux et locaux – à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.

C'est dans cette perspective de développement durable que les Parcs naturels régionaux ont créé la marque commerciale « **Valeurs Parc naturel régional** ». Commune à tous les Parcs, elle est symbolisée par un logo national unique. La marque est promue localement comme nationalement.

1 marque, 3 valeurs

- **L'humain** : écoute et bien-être des clients et des salariés, mise en place d'actions collectives et solidaires sur le territoire, attention portée à l'accueil de tous les publics...
- **La préservation de l'environnement** : gestion de l'eau, des énergies, tri sélectif, choix de matériaux locaux, recyclés ou issus de l'économie circulaire, entretien écologique, valorisation de la biodiversité...
- **L'attachement au territoire** : recours à des circuits de proximité, à des fournisseurs locaux, valorisation d'éléments emblématiques du territoire, participation à la vie locale...

Les bénéficiaires

La marque peut être attribuée à :

- Des produits agricoles, issus du territoire du Parc, et produits agro-alimentaires transformés dans le Parc ;
- des produits artisanaux, fabriqués sur le territoire du Parc, selon des savoir-faire traditionnels ou innovants ;
- des services, notamment touristiques, proposés sur le territoire du Parc.

En Loire-Anjou-Touraine, elle est accordée à des prestataires de sorties accompagnées, hébergeurs, restaurateurs, propriétaires de sites touristiques et artisans vanniers qui partagent avec le Parc ces 3 valeurs fortes.



Pour vous aider à mieux faire connaître vos engagements et la marque « Valeurs Parc naturel régional » auprès de vos clients et partenaires, nous vous proposons ce guide d'utilisation. Il est exclusivement réservé aux entreprises bénéficiaires de la marque.

NOUS COMMUNIQUONS POUR VOUS...

Au niveau national et local

- Site internet dédié à la marque : www.consommer-parc.fr
- Campagnes Facebook : conception et diffusion d'un mini-film de promotion...
- Campagnes presse : AFP, l'OBS, 20 minutes, le point.fr...

Au niveau du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

- Site internet du Parc naturel régional : www.parc-loire-anjou-touraine.fr/destination-parc
- Réseaux sociaux : posts, conception et diffusion de 6 vidéos marque...
- Relations presse
- Bulletins municipaux des 116 communes membres
- Informations auprès de nos partenaires touristiques (ADT, Offices...)
- Autres outils de communication : Journal du Parc, brochure marque...

Participez ! En tant que bénéficiaire de la marque, la connaissance et la valorisation de cette marque passent aussi par votre propre implication. N'hésitez pas à mettre en place la communication sur vos différents supports. Pour vous aider, suivez le guide...

COMMENT METTRE EN VALEUR LA MARQUE ?

Vous avez obtenu la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Faites-le savoir !

Informez vos partenaires !

- Votre Office de tourisme.
- Votre commune.
- Les agences avec lesquelles vous travaillez.
- Les plateformes de réservation en ligne (OTA).
- Les guides de voyages papier et en ligne dans lesquels vous êtes référencés.

Utilisez le logo de la marque pour :

- Votre site internet et réseaux sociaux.
- Votre signature de mél.
- Vos brochures, flyers et cartes de visite.
- Votre livret d'accueil.
- Les publications de vos partenaires (OT, TO...).
- Les publicités dans les guides de voyage.

LE SORTIES ATELIERS & FORMATIONS PRESTATIONS ÉVÉNEMENTS NOS ENGAGEMENTS LIVRE D'OR NOUS CONTACTER PRESSE

ARCHITECTURAL
Donner de l'importance au "petit patrimoine". Faire le lien entre monuments et territoire.

DES VALEURS PARTAGÉES ET RECONNUES
L'entreprise Touraine Terre d'Histoire est engagée avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine pour le respect de la Nature, l'épanouissement de l'Homme et le développement durable de l'économie locale. La plupart des animations de Touraine Terre d'Histoire se déroulent au cœur du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. Ce parc, regroupant un grand nombre de communes situées entre Angers et Tours, a été créé en 1996 pour assurer une mission de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales. Touraine Terre d'Histoire agit du mieux possible pour remplir les mêmes objectifs, partageant ainsi les mêmes valeurs que le Parc.
L'engagement de Touraine Terre d'Histoire aux côtés du Parc a été reconnu par la marque "Valeurs Parc Naturel Régional", marque nationale du Ministère de l'Environnement.
Participer aux animations Touraine Terre d'Histoire, c'est la garantie de vivre une expérience humaine unique, avec un professionnel passionné. L'objectif est de vous accueillir comme des hôtes privilégiés pour vous faire découvrir des patrimoines naturels et culturels allant du plus connu au plus confidentiel.
Ici, au fil de la Loire et de ses affluents, entre vignobles et forêts, vergers et jardins, grandes demeures et petits bâtis, nature et culture forment un paysage harmonieux qu'il faut aimer et préserver.

L'ÉTHIQUE AU CENTRE

- Sensibiliser le public au respect de l'environnement

Touraine Terre d'Histoire se fixe comme objectif principal de promouvoir les richesses patrimoniales de Touraine, en particulier les sites classés "espaces naturels sensibles" qui sont propriétés du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire. L'entreprise s'engage donc à faire connaître au grand public les différentes actions menées sur le territoire pour la valorisation des

Site internet de Touraine Terre d'Histoire - Marque

... et le HASHTAG #ValeursParc

dans le texte de vos messages sur les réseaux sociaux.
(Le Hashtag ou mot-dièse permet de marquer un contenu avec un mot-clé partagé permettant à l'internaute de suivre et commenter un thème précis sur les réseaux sociaux.)

Suivez les actualités du Parc et de la marque en rejoignant le Parc Loire-Anjou-Touraine sur Facebook !



facebook.com/pnr.loire.anjou.touraine

COMMENT UTILISER LE LOGO ?

Le logo de la marque « Valeurs Parc naturel régional » est propriété de l'État qui l'a déposé auprès de l'INPI. Son utilisation est régie par une charte graphique dont voici un extrait. **Pour recevoir la charte graphique complète, demandez au Parc.**

Les couleurs du logo

PANTONE 340 C
CMJN 100 0 70 15
RVB 0 152 95
WEB 00985F

PANTONE 187 C
CMJN 8 100 79 28
RVB 167 25 48
WEB a71930

Les couleurs originales du logo doivent être respectées.

La taille du logo

Le logo doit être utilisé dans son intégralité. Afin de conserver une bonne lisibilité de l'ensemble du bloc-marque, la version « dégraissée » du logo doit être employée dès lors que l'emplacement prévu est compris entre 18 à 36 mm.

Au-delà de 36 mm de hauteur totale, le logo sera de nouveau préconisé dans sa version normale.

Une version basse définition est également disponible pour une mise en ligne du logo.

Demandez les fichiers du logo au Parc.



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAINE

Version normale
Au-delà de 36 mm



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAINE

Version dégraissée
De 18 à 36 mm

Les interdits



Ne pas déformer le logotype.



Ne pas traiter le logo en monochrome rouge.



Ne pas inverser les couleurs du logotype.



Ne pas intégrer le bloc-marque sur des zones blanches



Ne pas déformer le bloc-marque.



Ne pas traiter le bloc-marque en monochrome.



Ne pas inverser les couleurs du bloc-marque.



Ne pas intégrer le bloc-marque sur des aplats de couleur trop proches du vert de la marque.

ATTENTION !

← Ce logo institutionnel du Parc ne peut être utilisé que par le syndicat mixte de gestion du Parc, pour sa propre communication.

COMMENT PARLER DE VOS ENGAGEMENTS ?

Vos engagements au quotidien illustrent vos valeurs. Alors, parlez-en ! Pour ce faire, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a conçu des outils de communication à votre disposition.

Affichez votre engagement aux côtés du Parc

À l'entrée de votre entreprise

- Plaque marque.

Dans l'espace accueil, vos chambres et autres espaces communs

- Affiches A3.
- Chevalets de table.
- Diplôme.

Exprimez vos engagements !

Sur votre site internet et vos réseaux sociaux, dans votre livret d'accueil, de visite... Pour vous aider, le Parc met à votre disposition différents textes de présentation par prestation, en français et en anglais, que vous pouvez adapter à votre entreprise. En voici un exemple :



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAINE



NOS VALEURS SONT VOS VALEURS

www.consommer-parc.fr
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est un territoire de 4 vallées d'exception.

Texte marque pour les hébergements touristiques

ATTENTION : en vert, ce qui change en fonction de votre prestation et du fait que vous êtes 1 ou plusieurs dans l'entreprise, un homme ou une femme.

Nos valeurs sont vos valeurs...

Nos chambres sont situées au cœur du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Traversé par la Loire, il est ponctué de prestigieux châteaux, villages de caractère en tuffeau, troglodytes... Ici, entre rivières, vignobles et forêts, nature et culture se nourrissent avec harmonie, jusque dans la gastronomie.

Fiers de ces patrimoines, nous nous engageons aux côtés du Parc dont nous partageons les valeurs. Notre engagement est reconnu par la marque « Valeurs Parc naturel régional », marque nationale du Ministère de l'environnement.

Nous agissons à notre niveau pour : la préservation de l'environnement, une économie locale plus solidaire, le bien-être des femmes et des hommes.

A titre d'exemple, nous... **ici, si vous le souhaitez, compléter de 2 à 3 exemples concrets, c'est mieux ! Faire 1 phrase simple et courte.**

Séjourner dans nos chambres d'hôtes, c'est la promesse d'un hébergement de qualité, respectueux de l'environnement, où l'accueil est le maître mot. Un objectif : vous satisfaire, partager avec vous nos coups de cœur et vous faire découvrir nos produits locaux.

+ logo marque et lien vers site Internet du Parc : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Portez les couleurs de la marque

- Badges (pour les animateurs de sorties).
- Sacs en tissu.

Diffusez le film de la marque et vidéos PNRLAT

- Sur votre site internet et vos réseaux sociaux.
- Sur un écran d'information dans votre établissement.

Demandez les fichiers au Parc.

COMMENT SENSIBILISER AUX ÉCO-GESTES ?

Préserver l'environnement et les ressources, même pendant les vacances...

Voici quelques idées pour sensibiliser les clientèles en douceur.

Sensibiliser dans votre livret d'accueil

En complément des informations pratiques liées à votre établissement (horaires des petits-déjeuners, ménage...), votre livret d'accueil est une source d'informations sur votre engagement pour la préservation de l'environnement. Il peut comprendre :

- Texte expliquant vos engagements dans la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- Informations relatives à la démarche d'habitat sain.
- Renseignements sur les éco-gestes (économie d'eau et d'électricité, bonne utilisation de la climatisation et du chauffage, consignes de tri...).

Incitez aux économies d'eau et d'énergie

- Créez vos étiquettes « éco-gestes » ou commandez des outils de sensibilisation sur www.vedura.fr par exemple.

Affichez les consignes de tri

- Renseignez-vous après de SMICTOM/SMITOM ou consultez le site : www.consignesdetri.fr
- Trouvez des conseils, des témoignages et des jeux autour du tri sur : www.ecoemballages.fr

Informez sur les transports doux

- Renseignez vos clients sur les plateformes et les aires de covoiturage existantes : covoiturons-en-touraine.com / www.covoiturage49.fr
- Indiquez les horaires des trains et bus : www.remi-centrevaldeloire.fr / anjoubus.paysdelaloire.fr
- Mettez à disposition les coordonnées de loueurs de vélos proches de chez vous.

Sans oublier la malle pédagogique (hébergements) et le guide de l'habitat sain !

JOUER LA CARTE DU RÉSEAU

Hébergeurs, sites, accompagnateurs, vanniers... Tout un réseau !

Contactez vos voisins marqués

- Retrouvez tous les bénéficiaires de la marque avec le Guide des bénéficiaires (envoyé par mél ou téléchargeable sur le site du Parc).
- Découvrez la liste sur le site Internet du Parc (rubrique Découvertes - Préparer votre séjour).

Faites connaître vos prestations

Les autres professionnels marqués sont aussi des prescripteurs pour votre prestation.

- Invitez-les à visiter votre hébergement, site de visite ou à découvrir vos prestations.

Créez des liens entre vos pages

- Mettez des liens actifs vers les sites de vos collègues. Cela a aussi un effet positif sur le référencement naturel de votre site.

Participez aux formations et journées du Parc

Le Parc naturel régional organise chaque année des formations à destination des bénéficiaires.

- Profitez-en pour rencontrer le réseau ! Et c'est gratuit.

VOS CONTACTS AU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN



Wilfrid COMBADIÈRE
Gestion de la marque : entreprises agricoles
Chargé de mission agriculture, alimentation & forêt



Camille LEPÈRE
Gestion de la marque : entreprises artisanales
Chargé de mission révision de charte, développement de la marque VPNR



Virginie BELHANAFI
Gestion de la marque : entreprises touristiques
Référente sites de visite
Responsable du service
« Tourisme et médiation des patrimoines »



Axelle BAUMARD
Suivi administratif de la marque
Référente promotion
Référente éducation et assistante tourisme



Fabienne CAUTY
Référent sorties accompagnées et lieux de restauration
Agent d'accueil à la Maison du Parc -
En charge de la boutique



Sarah KASBY
Référente hébergements touristiques
Agent d'accueil à la Maison du Parc



Sonia BOURGEAU
Secrétariat
Secrétaire

Siège administratif du PNR :

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU
Tél : 02 41 53 66 00
Email : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

www.parc-loire-anjou-touraine.fr
www.consommer-parc.fr

